

**DIPLOME D'ETAT TECHNICIEN DE L'INTERVENTION  
SOCIALE ET FAMILIALE  
Session 2024-2025**

Date maj et version : 29 /03 / 2024 -V1 Code RNCP : RNCP4503 Certificateurs : MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION Date d'échéance de l'enregistrement de la certification : 31-12-2024	
<b>Objectifs généraux</b>	Acquérir des compétences par le biais de la formation théorique et de l'expérience pratique (stages professionnels)
<b>Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation</b>	<p><u>Méthodes mobilisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pédagogie de l'alternance intégrative</b> (temps de regroupements en centre de formation et temps de stages nécessaires à l'apprentissage)</li> <li>- <b>Individualisation du parcours</b> (accompagnement consistant à aider le stagiaire à réaliser son projet de formation)</li> <li>- <b>Pédagogie active</b></li> <li>- <b>Analyse des pratiques</b> (Groupes d'Analyse de Pratique animés par des professionnel(le)s TISF)</li> <li>- <b>Actions</b> en partenariat avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux</li> <li>- <b>Participation des stagiaires à des journées thématiques et/ou Forums FAD</b></li> </ul> <p><u>Modalités d'évaluation :</u> Evaluations formatives et sommatives</p>
<b>Les débouchés</b>	Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale accompagne et soutient les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Il exerce au domicile habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement ou service notamment ceux visés par l'article 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
<b>Poursuite de parcours</b>	Insertion professionnelle Possibilité de poursuivre vers d'autres formations du secteur social (exemples, DE ME, DE EJE, DE ES) en bénéficiant d'allègements ou de dispenses de formation.
<b>Accessibilité aux personnes en situation de Handicap</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les sites sont accessibles</li> <li>- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap (contacter notre référent handicap : <a href="mailto:referenthandicap@emap.re">referenthandicap@emap.re</a>).</li> </ul>
<b>Dates de la prochaine session</b>	De septembre 2024 à avril 2026.

**EMAP – Ecole des Métiers à l'Accompagnement de la Personne**  
 1 D chemin Vélia - 97432 RAVINE DES CABRIS  
 Tél. : 02 62 96 95 30 - Fax : 02 62 25 27 03 - E-mail : [accueil@emap.re](mailto:accueil@emap.re)  
 SIRET : 440 944 544 00020 – APE 8559A



**Cofinancé par  
l'Union européenne**



Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+)

<b>La formation en détails</b>	
<b>Données règlementaires</b>	Décret 2006-250 du 1 <sup>er</sup> mars 2006 modifiant le Décret n°99-779 du 09 septembre 1999 Arrêté du 25 avril 2006 Circulaire du 28 Août 2006 <b>Sous réserve de modification de référentiel</b>
<b>La certification</b>	Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
<b>Dispenses et allègements</b>	Cf arrêté du 25 avril 2006
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation</li> <li>- Pas de niveau minimum requis mais vérification des pré-requis (cf. procédure d'admission)</li> <li>- Satisfaire aux épreuves de sélection</li> </ul>
<b>Modalités et délais d'accès</b>	<p><u>Modalités :</u> Les pré-inscriptions aux sélections se feront en ligne sur le site internet : <a href="http://www.emap.re">www.emap.re</a> selon le calendrier de sélection défini (consultable sur notre site internet). Les épreuves d'admission en formation comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Épreuve écrite d'admissibilité</b> : d'une durée de 2 heures, composée d'un sujet d'actualité et de questions courtes permettant de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats</li> </ul> <p>Les candidats titulaires des diplômes, certificats ou titres ci-dessous sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les titulaires d'un diplôme délivré par l'Etat, d'un diplôme national, d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement scolaire, sanctionnant au niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrits au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4 ;</li> <li>- Les lauréats de l'Institut du service civique.</li> <li>- <b>Épreuve orale d'admission</b> : d'une durée de 20 minutes, permettant de vérifier la motivation des candidats et leurs aptitudes à suivre la formation. L'entretien porte également sur un questionnaire ouvert renseigné au préalable par les candidats.</li> </ul> <p><u>Délai d'accès :</u> Les épreuves ont lieu de mai à juin pour une rentrée prévue en septembre (sous réserve de modification). Les candidats admis reçoivent une notification par écrit et disposent d'un délai de 15 jours pour confirmer par courrier leur inscription à la future formation dispensée par l'EMAP.</p>
<b>Statuts et effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 places sur le quota de la formation initiale (financement Région)</li> <li>- 05 places sur le quota de la formation continue (autres financements)</li> <li>- RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) : selon la demande (financement Région)</li> </ul>

<p><b>Objectifs pédagogiques</b></p>	<p><u>Aptitudes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualifier des demandeurs d'emploi par l'obtention du Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (niveau IV).</li> </ul> <p><u>Compétences</u> :</p> <p>Acquérir les compétences nécessaires pour effectuer une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.</p>
<p><b>Durée de la formation</b></p>	<p>La formation, d'une amplitude de 18 mois ½, comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>950 heures d'enseignement théorique</b></li> <li>- <b>1155 heures de formation pratique</b></li> </ul>
<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p><u>L'enseignement théorique</u> :</p> <p>Il se décompose en six domaines de formation (DF) : 950h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DF1 : Conduite de projet : 270 h</li> <li>• DF2 : Communication projet travail en réseau : 100 h</li> <li>• DF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne : 150 h</li> <li>• DF4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne : 150 h</li> <li>• DF5 : Contribution au développement de la dynamique de la famille : 150 h</li> <li>• DF6 : Accompagnement social vers l'insertion : 130 h</li> </ul> <p><u>L'enseignement pratique</u> :</p> <p>4 stages pour une durée cumulée de 33 semaines : (à minima deux lieux différents) 1155h</p>
<p><b>La formation en chiffre (promotion 2021-2023) 21 apprenants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de présentation au diplôme : 86 %</li> <li>- Taux d'obtention du diplôme : 94 %</li> <li>- Taux de retour des enquêtes : 100 %</li> <li>- Taux de satisfaction des stagiaires : 56 % des répondants</li> <li>- Taux d'interruption de la formation : 0 %</li> <li>- Taux d'abandon* : 14 %</li> <li>- Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation : 53 % des répondants</li> <li>- Taux d'insertion dans le métier : NC lors de l'enquête</li> </ul> <p><b>*Pour plus d'informations sur le motif des abandons, nous contacter</b></p>
<p><b>Lieu</b></p>	<p>EMAP Bois d'Olives (Saint Pierre)</p>
<p><b>Tarifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les demandeurs d'emploi : financement par la Région Réunion et le Fonds Social Européen et dont le nombre de places est limité.</li> <li>- Pour les salariés, financement par l'employeur ou son fonds de formation. Coût pédagogique : 12502 € (sous réserve de modification)</li> <li>- Frais de sélection (sous réserve de modification): <ul style="list-style-type: none"> <li>• Épreuve écrite d'admissibilité : 20 €</li> <li>• Épreuve orale d'admission : 25 €</li> </ul> </li> <li>- Frais de scolarité : 180 € (sous réserve de modification)</li> </ul>
<p><b>Contacts</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil : 0262 96 95 30 ; <a href="mailto:accueil@emap.re">accueil@emap.re</a></li> <li>- Formation continue : Marie France DAMOUR ; <a href="mailto:mfdamour@emap.re">mfdamour@emap.re</a></li> </ul>